

Termes de référence du FONRID
Consultant MEL pour appuyer le FONRID, Burkina Faso

Contexte

L'Initiative des conseils subventionnaires de la recherche scientifique (ICSRS) a débuté en 2015 et vise à renforcer les capacités des Conseils subventionnaires de la recherche scientifique dans 16 pays d'Afrique subsaharienne afin de soutenir la recherche et les politiques fondées sur des données probantes qui contribueront au développement économique et social du continent. L'ICSRS offre aux conseils l'occasion de se concentrer sur leur rôle de gestionnaire des frontières et sur la manière dont les données probantes peuvent être utilisées de manière plus efficace pour soutenir leurs activités. Pour ce faire, l'ICSRS s'appuie sur des programmes axés sur la gestion des subventions de recherche, l'utilisation de données probantes pour informer la politique STI, le soutien à l'échange de connaissances avec le secteur privé et l'établissement de partenariats entre les Conseils et d'autres acteurs du système scientifique. L'ICSRS se concentre également sur les questions transversales de la communication stratégique, du genre et de l'inclusion. L'ICSRS est une initiative de collaboration, financée conjointement par le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), le Ministère britannique du développement international (aujourd'hui le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement international), la Fondation nationale pour la recherche d'Afrique du Sud (NRF) et la Fondation allemande pour la recherche (DFG).

La phase 2 de l'ICSRS, le projet Evi-Pol, a pour objectif de renforcer la capacité des Conseils subventionnaires de la recherche scientifique (CSRS) à générer et à utiliser des données probantes dans les politiques et la prise de décision, et à améliorer leur rôle de champions des politiques. Pour atteindre le but principal, les objectifs spécifiques du projet Evi-Pol sont les suivants :

- a) Soutenir les CSRS pour qu'ils procèdent à l'examen des politiques STI nationales et approfondissent leur connaissance et leur compréhension des processus politiques ; b) Soutenir les Conseils pour qu'ils élaborent des cadres et des plans solides de MEL au niveau organisationnel ; c) Soutenir les Conseils pour qu'ils élaborent des systèmes et des cadres de gestion des données et qu'ils collectent, analysent et utilisent systématiquement les données/données probantes pertinentes ; d) Promouvoir l'apprentissage entre pairs et l'échange de connaissances entre les Conseils et les experts STI locaux.

Le FONRID est l'un des conseils participant à cette initiative. Le FONRID a été créé en 2011 avec le mandat de fournir des ressources financières à la recherche nationale et l'innovation, afin de permettre à ce secteur de contribuer à résoudre les différents problèmes de la société.

Le projet Evi-Pol dispose de fonds pour engager un certain nombre de consultants à court terme en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ((Monitoring Evaluation and Learning, MEL) pour aider à renforcer les capacités MEL dans un certain nombre de CSRS impliqués dans l'ICSRS. A cet égard, le Centre Africain d'Etudes Technologiques (ACTS), en tant que titulaire de la subvention Evi-Pol (numéro de subvention CRDI : 109573), lance un appel à candidatures pour un consultant MEL afin d'assister le FONRID.

Consultant MEL

Le consultant MEL fournira une assistance technique aux Conseils à temps partiel pour une période convenue et avec des tâches définies. Les Conseils au sein de l'ICSRS demandent un soutien dans une série de domaines afin de leur permettre de renforcer les capacités de leurs agents, départements et/ou systèmes MEL. Voici quelques exemples des types de demandes :

1. Mettre à jour les cadres et plans MEL du Conseil
2. Intégrer le MEL dans toutes les fonctions du Conseil
3. Mettre en place un système de rapport MEL à l'échelle de l'organisation
4. Fournir un soutien technique pour la collecte des données, l'analyse et le reporting résultant du MEL.
5. Aider les Conseils à rédiger leur premier rapport complet du MEL

Etendue du travail

Le financement actuellement disponible prévoit 12 jours de temps de consultant pour chaque Conseil ayant sollicité un soutien. Il est proposé de répartir ces 12 jours comme suit :

1. 2 jours - réunions initiales avec les responsables MEL du Conseil/le personnel désigné pour le MEL afin de convenir de l'étendue finale du travail, y compris l'examen des systèmes et documents existants du MEL. Cela inclut la finalisation d'un plan de travail pour le responsable MEL du Conseil et/ou le département MEL sur la mise à niveau de leurs procédures et systèmes de collecte des données, d'analyse et de reporting.
2. 8 jours - collaborer avec le Conseil pour mettre en œuvre le plan de travail
3. 2 jours - soutien technique du responsable MEL du Conseil ou d'un membre désigné du personnel MEL pour rédiger le premier/dernier rapport complet du MEL.

Il est important, lors de la conception des systèmes MEL, de veiller à ce qu'ils soient compatibles avec les exigences en matière de rapports et les théories du changement de tous les partenaires internationaux du développement et des autres bailleurs de fonds qui travaillent avec le Conseil.

Dans la mesure du possible, ce travail doit être effectué en face à face, c'est-à-dire lorsque les mesures sur le lieu de travail relatives au COVID-19 le permettent. Dans les cas où il existe des mesures de restriction du travail à cause du COVID-19, ce travail se fera virtuellement par téléphone, par e-mail et par des plateformes de réunion en ligne.

Livrables

Ces éléments seront convenus lors de l'élaboration du cahier des charges, mais devraient à titre indicatif comprendre les éléments suivants :

1. Le cadre et le plan MEL finalisés et/ou mis à jour Le signés et utilisés par le Conseil.
2. Un rapport MEL contenant les dernières données MEL pour l'ensemble (ou un nombre convenu) des fonctions du Conseil, qui peut servir de référence lorsqu'aucune référence n'existe actuellement et/ou qui peut évaluer les changements par rapport à une référence existante.

Durée de la mission

Les consultants retenus bénéficieront d'un contrat de consulting de trois mois (dont le début est estimé à la mi-novembre 2021).

Gestion

Cette consultation sera administrée par ACTS sous la direction de la chercheuse principale

travaillant sur la phase 2 de l'ICSRS dans le cadre du projet Evi-Pol. La chercheuse principale est Dr. Rebecca Hanlin.

La gestion quotidienne de la consultation sera assurée par le FONRID. Le responsable hiérarchique du consultant sera M. Ardiouma COULIBALY au FONRID.

Une réunion d'avancement mensuelle à laquelle participent le consultant, la chercheuse principale ou le représentant de l'ACTS et le responsable hiérarchique du Conseil. Ces réunions permettront de s'assurer que les tâches sont en cours, que les objectifs sont atteints et qu'ils vont de pair avec le soutien demandé par les CSRS.

Le responsable MEL de l'ICSRS sera également impliqué de temps en temps dans un rôle consultatif.

Montant du contrat et paiement

Chaque contrat de consulting aura une valeur potentielle maximale de 3 600 USD (12 jours à 300 USD par jour), taxes comprises.

Le paiement sera effectué à l'achèvement de tous les travaux et à la signature des livrables. Le total ne dépassera pas le nombre de jours et la valeur du contrat.

Veuillez noter que tous les consultants kényans seront soumis à une retenue à la source de 5 % sur toutes les factures, tandis que les consultants de l'extérieur du Kenya seront soumis à une retenue à la source de 20 % au minimum.

Qualifications des candidats

- Une maîtrise dans un domaine pertinent, par exemple dans les études de développement, le suivi et l'évaluation, les statistiques, la gestion axée sur les résultats et les domaines connexes des sciences sociales.
- Qualifications MEL pertinentes ou plus de 10 ans d'expérience dans la gestion de projets MEL
- Expérience dans la collecte, la compilation et la synthèse de données à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives.
- Doit être basé en Afrique subsaharienne, de préférence au Burkina Faso.
- Expérience en matière de formation et de conseil en matière de MEL dans le cadre de programmes financés par des bailleurs de fonds et pour les fonctionnaires du gouvernement.
- Expérience avérée dans le suivi et l'évaluation des programmes de renforcement des capacités et de la recherche.

En outre, les candidats doivent également préciser leurs compétences dans les domaines suivants :

- Bonne communication et compétences interpersonnelles
- Capacité à travailler sur des besoins/sujets spécifiques au contexte
- Flexibilité face au changement et aptitude à recevoir et à intégrer le feedback

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les demandes :

1. Expérience en matière de MEL, notamment dans le pays du Conseil
2. Expérience de travail avec les **CSRS** ou d'autres agences gouvernementales
3. Expérience dans l'élaboration de cadres et de plans MEL

Comment postuler

Les candidats qualifiés (individus et organismes) sont invités à postuler et à soumettre:

1. Une proposition indiquant comment ils répondent aux spécifications du travail de consultant et la méthodologie sur la façon dont ce travail sera mis en œuvre (pas plus

- de trois (3) pages).
2. Curriculum Vitae de la personne indiquant son expérience antérieure dans un travail similaire.
 3. Au moins un exemple de document provenant d'un travail antérieur de nature similaire à celui-ci

L'appel à candidatures sera clôturé 4 semaines après le lancement de l'appel. L'appel est lancé le 01 octobre 2021.

Si vous avez des questions sur l'appel à candidatures, veuillez contacter : hr@acts-net.org avec " SGCI MEL consultant' " dans le titre du sujet